**Zeitschrift:** Ingénieurs et architectes suisses

**Band:** 120 (1994)

**Heft:** 25

**Sonstiges** 

# Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

# **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 19.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Longueur de la zone Luminaires NAH, puissance unitaire nombre	240 m 250 W 49
Luminaires NAH, puissance unitaire nombre	150 W
Luminaires NAH, puissance unitaire nombre	100 W 5
Luminaires, nombre total Fonctionnement annuel 700 à 22 Durée de vie des sources Puissance installée (avec ballast)	59 200 heures selon le régime 18 000 heures 15 kW
4.3 Autres régimes, zone de sortie Longueur de la zone Luminaires NAH, puissance unitaire nombre Luminaires NAH, puissance unitaire nombre Luminaires, nombre total Fonctionnement annuel Durée de vie des sources Puissance installée (avec ballast)	50 m 250 W 5 150 W 5 10 200 heures 18 000 heures 2,2 kW
<ul> <li>4.4 Aspect énergétique</li> <li>Puissance installée pour un tube de 700 m</li> <li>Puissance installée par km</li> </ul>	0,025 MW
2 tubes unidirectionnels <sup>7</sup> Consommation annuelle pour un tube de 700 m Consommation annuelle par km	0,072 MW/km
	80 MWh (3200 h/a)
2 tubes unidirectionnels <sup>8</sup>	230 MWh/km (3200 h/a)

4.2 Autres régimes, zone d'adaptation

# **5. Intervenants** *Maître de l'ouvrage et exploitant*

Etat de Vaud, Département des travaux publics, de l'aménagement et des transports, service des routes et des autoroutes: division des routes nationales, division d'entretien et division trafic

### Mandataire

Bonnard & Gardel Ingénieursconseils SA, Lausanne

# Fabricant des sources lumineuses QL Philips SA, Département

# Lumière, Gland *Entrepreneurs*

Consortium ADALUX

- fabricant des luminaires: Translumen-BAG SA
- installateurs: Arnold Ecublens SA, Duvoisin, Groux & Cie SA

# 6. Conclusion

L'éclairement de la chaussée est excellent, sans éblouissement et avec un bon rendu des couleurs; la répartition longitudinale et latérale de l'éclairement est conforme aux normes.

Sur le plan financier, la solution est intéressante, la longue durée de vie des sources minimisant les travaux d'entretien.

# Note de lecture

#### La protection du paysage en Suisse

On sait que les termes «environnement» ou «écologie» sont souvent perçus de façon très différentes. Les uns y voient les instruments d'un complot machiavélique destiné à torpiller notre société, d'autres les maîtres-mots d'une doctrine visant à ramener l'humanité dans un jardin d'Eden intact. Entre ces deux «écoles», c'est l'indifférence ou, au mieux, un intérêt aussi fugace que poli.

Heureusement, il y des gens qui non seulement veulent attirer notre attention sur la nécessité de ménager notre cadre de vie, mais s'activent à proposer des solutions aux problèmes qu'ils soulèvent

La Fondation suisse pour la protection et *l'aména-gement*<sup>1</sup> du paysage (FSPAP), présidée par la conseillère nationale Lili Nabholz-Haidegger, a été créée par la Ligue suisse pour la protection de la

nature, la Ligue suisse du patrimoine national, le Club Alpin Suisse, l'Association suisse pour l'aménagement national (ASPAN) et la Fédération suisse du tourisme.

Elle publie chaque année un rapport circonstancié en allemand et en français sur ses multiples activités<sup>2</sup>. On ne saurait que recommander à chacun de lire de l'édition 1993, richement illustrée, qui s'ouvre sur une questiotn pertinente: «La protection du paysage – un luxe?». La réponse est bien sûr évidente, mais cela ne fait pas de mal d'y réfléchir – ce rapport nous y incite.

<sup>1</sup>C'est nous qui mettons en évidence, afin de souligner que le but de la FSPAP n'est pas l'immobilisme, mais bel et bien une harmonie entre le paysage et les hommes qui l'habitent. (Réd.)

<sup>2</sup>Disponible au secrétariat de la FSPAP, Hirschengraben 11, 3011 Berne, fax 031/312 57 81

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup>Extrapolations de 700 m à 1000 m <sup>8</sup>Extrapolations de 700 m à 1000 m